

Présents : Anne BAYON de NOYER, Bénédicte DELAUNAY, François BORNE, Françoise CARRIAU, Gilles CHAMPION, Jean- François BERNARD, Jean- Noël PERRIN, Sophie BARRET, Karine ROUSSILLAT, Nicolas THIEULIN, Rémi PÉRU, Isabelle LEROUX.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Anne BAYON de NOYER, Maire, a délibéré sur les points suivants :

1) Le Conseil Municipal est informé de la signature du compromis de vente pour l'achat du terrain situé rue du commerce, acquisition qui permettra la réalisation du nouveau parking (projet approuvé le 15.12.2020).

2) Concernant la transformation du projet de verger pédagogique en arboretum, des listes d'arbres et arbustes adaptés à la zone d'implantation ont été reçues, le choix reste à faire ; un projet d'aménagement d'une zone humide a été évoqué, lors d'une visite sur place du Syndicat d'Aménagement de la vallée de l'Indre.

Ce projet permettrait de réhabiliter le fossé perpendiculaire à l'Indre, créer une frayère à poissons, et effectuer un aménagement paysager autour d'une mare, afin de redévelopper le biotope et améliorer la qualité visuelle du bord de rivière.

Le projet s'est un peu transformé lors d'une seconde visite du SAVI avec la SEPANT, missionnée par le Département pour la création et réhabilitation de mares (financées à 50% par le Département). La SEPANT doit envoyer un chiffrage, qui permettra à la commune de se prononcer sur la possibilité ou non de financer ces travaux. Il convient également d'attendre l'implantation définitive de certains arbres ou arbustes, en fonction de la création ou non de la mare.

3) **Information sur les demandes de subventions déposées pour 2021 :**

Les demandes approuvées au dernier conseil municipal du 15 décembre ont été déposées :

- Au Département au titre du Fonds Départemental de solidarité rurale, pour le projet de création du nouveau parking et des aménagements de sécurité place de l'église et dans le centre bourg.
- A l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour l'Aménagement d'un bureau d'accueil au rez- de chaussée de la Mairie.

4) **Bâche incendie à La Dreunière:** le devis définitif de l'entreprise Vernat a été reçu, pour un montant de travaux de 17 204€ TTC, somme prévue au budget 2020, à reporter en 2021. Des conventions seront formalisées pour l'accès par un chemin privé, pour la pose de la bâche sur un terrain privé, et des états des lieux réalisés avec les propriétaires.

Une subvention a été accordée à la commune au titre de la « DETR » 2019 (7 037.50€). Une publication sera effectuée auprès du bureau des hypothèques afin d'assurer la pérennité de la convention en cas de changement de propriétaire.

5) Pose d'un transformateur au Haut Vau et sécurisation du réseau électrique du Bas Vau à la Gagnerie : les travaux sont sur le point de débiter, la réfection de la voirie pourra commencer ensuite.

6) Sont signalés des désordres sur les bas- côtés de la RD83 à Toizay (rebouchés plusieurs fois par le Département avec du falun, ne se stabilise pas ; plusieurs riverains se sont manifestés auprès du service concerné).

7) Sur les propositions de modifications de circulation rue de la Montée, rue Haute et rue de Châtillon, la consultation des riverains a commencé, des retours reçus, il conviendra de consulter l'architecte des bâtiments de France et prévoir une réunion avec les usagers.

8) Approuve la demande de dérogation à la semaine de 4.5 jours à l'école (qui reste le principe) ; le conseil municipal maintient la semaine d'école sur 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi. La question doit être débattue au prochain conseil d'école (le 19 février), et un courrier du Maire doit être adressé aux services académiques pour le 1^{er} mars.

9) Projet d'inscription de nouveaux itinéraires de randonnée au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, avec la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher : attente des éléments préparés par la CCBVC, avis de Fédération Française à solliciter, puis validation en conseil municipal.